

levant avec respect l'un des rideaux qui l'entouraient de toutes parts :

—Nous voici arrivés. Jeanne, dit-il à la personne qu'elle contenait ; prenez courage, dans quelques instants vous allez embrasser votre père et vos frères .

—Non, non, Loudunois, répondit une voix douce et mélancolique ; ne me flattez pas d'une vaine espérance. Mon père et mes frères n'existent plus ; la bonté du roi n'aura abouti qu'à me faire retrouver leurs cadavres dans cette maison fatale.

—Chassez de semblables idées, ma Jeanne bien-aimée ; votre père existe encore et vous savez par quelle promesse le roi m'a permis de relever son courage. Ayez patience, je vais donner des ordres pour que la porte soit bientôt forcée, puisqu'il n'y a pas d'autre moyen de pénétrer dans cette maison.

—Loudunois, ne voit-on rien encore sur les murailles, sur les plates-formes, aux meurtrières qui servent de fenêtres ? Je viens d'entendre sonner du cor ; personne n'est-il venu à cet appel ?

—Personne, Jeanne, dit le capitaine avec une profonde tristesse ; cette maison semble abandonnée.

—C'est qu'ils sont morts ! murmura la jeune fille en gémissant. Loudunois, souvenez-vous que nous avions laissé la mort derrière nous.

Le capitaine laissa retomber les courtines de la litère pour cacher l'inquiétude mortelle qui se peignait malgré lui sur son visage et les larmes qui roulaient silencieusement sur ses joues basanées.

LES TOMBEAUX.

Bientôt la troupe des archers, le chef en tête arriva à la mesure dans laquelle était la porte secrète. Loudunois donna le premier aux soldats l'exemple de l'attaque contre la solide clôture de chêne, et bientôt elle céda à leurs efforts réunis. On pénétra dans le souterrain, et, à la lueur des flambeaux, on travailla à enfoncer la seconde porte, plus épaisse encore que la première. Enfin elle céda aussi, et toute la troupe se trouva dans le petit pavillon qui s'élevait au fond du jardin ; on allait s'élaner avec empressement, quand Loudunois arrêta tout le monde par un geste impérieux :

—Personne, s'écria-t-il, ne fera un pas hors de ce pavillon sans mon ordre, Mademoiselle de Champgailard et moi nous devons seuls pénétrer dans cette enceinte ; le roi veut qu'on n'obéisse qu'à moi dans cette perquisition.

Il sortit et revint bientôt avec Jeanne qui n'avait pas quitté sa litère jusqu'à ce moment. Mademoiselle de Champgailard était d'une pâleur qui faisait ressortir l'éclat de ses yeux noirs ; elle portait le costume blanc des novices du couvent où elle s'était retirée depuis la guérison de Loudunois. Elle appuyait une de ses mains délicates sur l'épaule cuirassée du capitaine, et elle était si faible, si chancelante, il y avait tant de douleur dans son maintien, que cette attitude augmentait encore le respect des assistants pour ses souffrances et son désespoir. En passant devant les archers et les gens de justice, elle s'inclina avec grâce par un mouvement presque imperceptible, et elle s'éloigna silencieusement, toujours soutenue par le capitaine. Bientôt tout les deux disparurent derrière un massif d'arbres qui s'élevait au milieu du jardin.

Tranquille s'approcha du sergent Châteaulin, qui était resté comme pétrifié par cette belle apparition.

—Mh bien ! lui dit-il.

—C'est vraiment un ange ! dit le vieux sergent en s'apercevant alors seulement qu'une larme s'était insensiblement sur sa joue en présence de tous ses soldats.

—Comme l'on change en six mois ! répondit Tranquille avec sa malice timide.

(A suivre.)

Donnez-moi un cigare "DOC-OR", je ne fume pas autre chose.

Victorine, votre gigot n'est pas mangeable... on n'a jamais vu de viande aussi coriace.

—C'est la faute à monsieur... Monsieur m'a dit qu'il voulait un plat de résistance !.....



Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tous mois.

Annances : Première insertion, 10 centins par ligne ; chaque insertion subséquente, cinq centins par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Adressez toutes communications et toutes remises d'argent.

LE CANARD, Boite 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 8 Novembre 1884.

GRAND COUP D'ETAT !

CONSPIRATION DES CASTORS

CHUTE DU MINISTERE PROVINCIAL

LE SENATEUR F. X. A. TRUDEL ROI DU BAS-CANADA !

Emeute dans les rues, les arrestations, le nouveau ministère. La cérémonie du sacre, nombreux détails.

En présence de l'événement inouï qui vient de frapper comme un coup de foudre notre province, on comprendra que nous sommes obligé de donner sans ordre et à mesure qu'ils nous parviennent, les détails de cette révolution aussi extraordinaire qu'imprévue.

(Note de la rédaction.)

HIER MATIN A HUIT HEURES

La nouvelle courait déjà que les castors s'étaient emparés de l'Hôtel de ville de Montréal, en même temps que le gouvernement était fait prisonnier à Québec. A la même heure en effet, Lord Lansdown et Sir John Macdonald recevaient une dépêche chiffrée ainsi conçue :

Montréal, 19 | 84 | 8 A. M.

—Castors ont proclamé indépendance du Bas Canada gouvernement prisonnier, F. X. A. Trudel acclamé roi, suis obligé de me tenir caché dans un tonneau.

signé. Le maire Beaudry.

La nouvelle de cet attentat politique s'est répandue dans la ville comme une traînée de poudre, et plus de vingt mille personnes se massaient bientôt aux abords de l'Hôtel de ville et devant les bureaux de nos journaux politiques, commentant et discutant les événements. En même temps on apprenait que de nombreuses arrestations s'opéraient dans les différents quartiers de la cité et que des barricades s'élevaient dans les faubourgs St Joseph et Québec.

LE COUP D'ETAT

S'est opéré pendant la nuit avec une habileté effrayante de la part des conspirateurs. Tous les conjurés qui avaient pris pour mot d'ordre "Marcellin Noël" étaient divisés par sections. A sept heures du matin, alors que le dernier coup sonnait à l'église Notre-Dame, les conjurés se sont emparés des personnalités politiques géantes. Pendant ce temps un groupe enfonçait la porte de l'Hôtel-de-Ville, et une voiture de louage attelé de quatre chevaux blancs et conduits par Chas Thibault déguisé en cocher, amenait le sénateur F. X. A. Trudel qui fut immédiatement acclamé roi du Bas Canada sous le nom de

ANSELME IOT.

Au même moment une troupe de sectaires brisaient les presses du Monde, de la Patrie, de la Minerve, de la Presse et de plusieurs autres journaux anglais. Seule, celles du Canard ont été oubliées dans le pillage, ce qui nous permet de relater ces actes violents et funestes qui feront tache dans l'histoire du Canada.

LA TERREUR

Le règne bientôt dans la ville ; on apprend que les arrestations les plus arbitraires s'exécutent, et que plusieurs personnages marquants ont été empalés sur la place Chaboillez. On entend des coups de fusil du côté de la rue Sanguinet. Le colonel Labranche parcourt les rues avec une poignée de braves pour rétablir l'ordre.

L'ÉTENDARD

JOURNAL OFFICIEL

est distribué à la foule ; on se l'arrache littéralement, la première colonne contient les décrets suivants :

DÉCRET

Par la grâce de Dieu et Notre Volonté, pour le salut des âmes et la confusion des francs-maçons et autres impies, Nous, François Xavier Anselme Trudel, avons été proclamé Roy du Bas-Canada.

Article 2.

Le ministère est ainsi composé :
Ministre de l'Intérieur, Pistolet Tardivel.
Ministre de la Guerre, Colonel Labranche.
Ministre de la Marine, Joe Vincent.
Ministre des beaux arts et des cultes, M. Chabert.
Ministre de l'instruction publique, B. A. T. de Montigny.
Ministre de la Justice, J. B. Guèvremont.
Ministre des Affaires étrangères, Marcellin Noël.

Article 3.

L'université Laval est supprimée.

Article 4.

Un tribunal d'inquisition est établi à la Cour du Recorder.

Article 5.

Il sera chanté un Te Deum dans les Eglises du Diocèse pour attirer les bénédictions du ciel sur le Roy. Fait en notre Palais Royal, en l'an de grâce 1884. (suivent les signatures du Roy et des ministres)
Ainsi donc la nouvelle n'était que trop officielle, et à la lecture de ces décrets, les esprits encors incertains du rent se rendre à l'évidence des faits.

12 h. 1/2. P. N.

NOUVEAUX DÉTAILS

Parmi les prisonniers on cite les principaux journalistes de la ville. M. Provancher a été arrêté dans sa maison privée alors qu'il venait de se lever et qu'il passait ses bretelles. Trois individus de mauvaise mine firent irruption dans sa chambre, et l'un d'eux lui mettant la main sur le collet lui dit : " Au nom du roi je vous arrête."

—Quelle est cette frimisterie de mauvais goût, contenta de demander notre sympathique confrère avec ce calme nasillard qui le caractérise ?

Pour toute réponse il lui fut exhibé un mandat royal et M. Provancher, comprenant qu'il était perdu, voulut se précipiter sur une bouteille de laudanum pour s'empoisonner, mais il se trompa de flacon et ne réussit qu'à absorber une forte dose d'eau de Florida. Alors les trois individus de mauvaise mine lui lièrent les mains et le descendirent en bas malgré ses protestations. Là il fut jeté dans une voiture où se trouvaient déjà Messieurs Gélinas de la Minerve et Chazette de la Presse

ARRESTATION DE M. TASSÉ

M. Tassé bouclait ses trois valises pour partir en voyage, quand six conjurés accompagnés d'un pompier envahirent ses appartements et le firent prisonnier.

Voyant qu'il n'y avait aucune résistance possible, le directeur de la Minerve se montra très digne, il demanda simplement qu'on l'autorisât à prendre du papier, une plume, de l'encre et quelques allumettes, et il poussa la complaisance à offrir au pompier un volume de son ouvrage Les Canadiens de l'Ouest.

M. HECTOR BERTHELOT

était encore au lit quand une main vigoureuse vint le secouer. Entrouvant les ses paupières il reconnut un de ses anciens collègues de l'Etendard.

—Que diable faites vous ici, demanda notre rédacteur en chef, êtes vous en brosse ?

—Je viens vous arrêter, au nom d'Anselme Ier roi du Bas Canada.

—Ah ! Elle est bien bonne celle là !

Cependant après quelques mots d'explication, M. Berthelot dut lui aussi se rendre à l'évidence, et frémissait à la pensée des tortures terribles que ne manquerait pas de lui infliger son ennemi, il fut pris d'un tremblement et tomba bientôt dans une prostration complète.

Messieurs Beaugrand et Fréchette plus heureux que lui, ont réussi à se sauver et à se barricader dans la tour de la Patrie. On croit qu'il ont eu le temps d'emporter avec eux une provision d'eau et de biscuit pour huit jours.

L'HONORABLE CHAPLEAU

se trouvait près de la boutique du barbier St Lawrence Hall, quand un ami vint précipitamment le mettre au courant de ce qui se passait. Au même moment, M. Hogan l'avertissait que des gens suspects envahissaient l'hôtel dans le but de le surprendre. M. Chapleau n'eut que le temps de sauter dans la petite cour du restaurant de Victor Olivon, et de se réfugier dans la cuisine où se trouvait accroché un costume de marmiton. Au plus vite, M. Chapleau endossa ce costume, et Victor accouru au bruit, voulut bien couper sa moustache, et la colla sous le nez du Secrétaire d'état. Grâce à ce déguisement parfait, l'honorable Chapleau a pu traverser la ville sans être inquiété et prendre le train d'Ottawa où il se trouve maintenant en sûreté.

La panique est grande parmi beaucoup de membres du clergé qui ne se font pas d'illusion sur le sort qui les attend, aussi la plupart ont ils déjà quitté la ville sous des déguisements divers.

Son Excellence le ministre des cultes, M. Chabert, sur l'ordre du Roy, a fait fermer la Paroisse et l'Eglise St Jacques. Défense est faite d'y entrer sous peine d'excommunication majeure.

Voici, à la dernière heure, la liste des autres citoyens qui ont été arrêtés, et qui passeront demain devant le saint tribunal présidé par M. de Montigny :

A Dansoreau, hon. Mousseau, Beausoleil, Jos. Doutré E. Anaclette Généreux, Alphonse Christin, J. Bisailon, Jos. E. Homier (du théâtre Royal), père Breton, W. Chapman, Ernest, Lavigne, Fortin, Léon Ledieu, Louis Labella, Vadeboncoeur, Guillaume Couturo, les trois Tremblay (Ernest, Remy et Philippe Ernest) Léon Vervais, Ponton, J. C. Robillard, J. B. A. Dufresne, l'ex échevin Homier J. E. Robidoux l'Hon. H. Mercier, Trottier (de la Banque du Peuple), M. L. Payette

COUAC

Tous les les jeudis à midi au grand restaurant Duperouzel on servira de la choucroute avec saucisse alsacienne. 25 cts le plat.

Le dilettantisme à la campagne. A un concert donné récemment à l'Assomption par Mlle Pelletier un monsieur disait à son voisin : Elle chante très bien. On a beau dire, pour le chant la voix c'est quelque chose.

Deux cochers de place causent ensemble près du monument de Nelson : —On parle beaucoup d'un nommé David qui est pris avec un monsieur Gromineski dans la Minerve et la Patrie.

Qui est-il ce David-là. —C'est un ancien canayen de 37 qui se battait avec une fronde. Il paraît qu'il a dansé une fois devant l'arche de Noé.

Le Canard est allé mouiller son bec il y a quelques jours dans les pièces de vins canadiens de MM. Sauvé et Cie, ruelle des Fortifications anciennes mitres de Dames. Il y a sur les pressoirs en activité et le jus de la treille fermentant dans les tonneaux. Tous les vins de la maison Sauvé et Cie ont le bouquet véritable de la marque qu'ils portent. Ici il n'y a aucun procédé chimique, le vin se fabrique dans toute sa pureté.

Voir l'annonce de la maison R. B. Champagne Cie.

Pourquoi n'avons-nous pas une pièce de monnaie plus petite qu'un sou en Canada ? Le besoin d'une telle pièce fractionnelle se fait vivement sentir, pas chez les commerçants, o mon Dieu non ! — ils n'en veulent pas eux, mais chez le peuple qui n'aime pas à faire cadeau d'un demi-centin au marchand chaque fois qu'il y a une portion dans le prix. Supposons que vous achetiez une demi livre de saucisse à raison de 13 centins la livre, vous paieriez sept sous pour votre saucisse Pourquoi le demi-sou est-il toujours au bénéfice du boutiquier ? C'est ce que nous vous rendions soin. Jamais vous n'avez le bénéfice de la portion en recevant votre monnaie. Le gouvernement devrait donner un peu d'attention.

Nous avons visité cette semaine la manufacture de cigares de MM. Courteau et Frère, rue Craig. Nous avons vu comment l'on y fabriquait le Doctor, et nous nous sommes assuré qu'il n'en traitait dans sa confection que le tabac le plus pur de la Havane. Ce cigare qui ne se vend que 5 cent vaut au moins 10 cent.

Eugène Baladèche, un bohème impénitent vient de déménager ; son propriétaire ne lui a laissé que son lit. Il va chez un de ses amis.

—Prête-moi une chaise, dit-il.

—Une chaise pourquoi faire ?

—Mon cher, pense donc, j'aurais honte s'il venait des voleurs chez moi !

On a longtemps méconnu les qualités de cœur du chat, ce tigre pour pauvres diables, comme disait Théophile Gautier ; on le considère généralement comme un animal sournois, faux, et dont il faut toujours se méfier. M. Emile Bouart, dans la Revue scientifique n'est pas aussi sévère et il raconte une observation qui cette fois, fait le plus grand honneur à cet animal aimé de Richelieu et des portières.

Un chat, le sien, fait un jour irruption dans sa chambre, tenant à la gueule un moineau happé dans le voisinage. A peine entré, il le lâche pour s'en amuser comme il eût fait d'une souris. Mais l'oiseau, au lieu de fuir, lui tient tête, le frappe à grands coups de bec sur le nez.

Ce pauvre petit avait une aile coupée, et c'est pour cela qu'au lieu de prendre le large par l'air, sa vaillance aidant, il résistait de pied ferme. Le chat qui ne s'attendait à rien de pareil battit sans vergogne en retraite.

Depuis ce moment, les deux bêtes vécurent en bonne intelligence. Ce fut bientôt une amitié fraternelle. Ils mangeaient, dormaient, se promenaient côte à côte. Fréquemment, ils parcouraient la maison le moineau juché sur le dos du chat, ou le chat tenant le moineau dans sa gueule. Il le lâchait à la première réquisition. Est-il besoin de le dire ? le plus faible était le tyran. Le quadrupède ne pouvait toucher à sa soupe avant que l'oiseau eût pris sa portion.

Dans une loge, à l'Opéra, deux dames lorgnent une brune, d'âge mûr, agrémentée de superbes diamants.

—Tiens, dit l'une d'elles, la comtesse de X... qui a les cheveux d'un noir de jais, je suis sûre qu'ils étaient gris l'année dernière.

—C'est vrai, ma chère... Mais vous oubliez qu'elle est en deuil... elle a perdu son frère, il y a quelques mois.